

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 57 (1929-1932)
Heft: 229

Artikel: Bryométrie : étude statistique de l'indice cellulaire chez les mousses
Autor: Amann, J.
Kapitel: Indices mesurés
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les différentes des mêmes individus: feuilles périchétiales, pé-rigoniales, caulinaires, raméales; il peut être différent chez les feuilles de la même tige: feuilles inférieures (âgées), supérieures, comales; pour certaines espèces à feuilles inégales (*Timmia* spp. par exemple), il est différent pour les petites et les grandes feuilles. Il convient donc d'opérer toujours sur des feuilles de la même catégorie: feuilles moyennes de la tige (feuilles comales chez les *Bryum*), afin que les résultats soient comparables.

Le tissu cellulaire peut être quelque peu différent, en outre, sur les tiges différentes du même exemplaire (touffe, gazon, etc.), ce qui rend nécessaire de déterminer l'indice moyen sur des feuilles prélevées de plusieurs tiges.

Dans la feuille elle-même, nous devons distinguer des zones dont le tissu est, en général, différent. C'est ainsi que les cellules supérieures ou apicales, moyennes ou basilaires, celles des angles (angulaires), ou des oreillettes (auriculaires) diffèrent en général de dimensions et souvent de forme. Les indices mesurés pour ces différentes zones représentent souvent des caractères spécifiques intéressants ou même importants.

Dans les cas où la zone cellulaire n'est pas spécifiée, l'indice se rapporte à la partie moyenne médiane (en longueur et largeur) de la feuille. Cette zone doit être délimitée exactement dans le cas où les cellules décroissent graduellement de la base au sommet (*Grimmia* spp.): un déplacement relativement faible de la préparation peut, en effet, entraîner des changements notables dans la valeur de l'indice.

b. Tissu de l'exothecium. — L'indice cellulaire relatif au tissu de la paroi capsulaire représente, lui aussi, un caractère intéressant pour la diagnose des types systématiques. La numération des cellules se fera, pour ce tissu, à la partie médiane de la capsule, à égale distance entre l'orifice et la base ¹.

INDICES MESURÉS

Les indices donnés ci-après représentent les moyennes obtenues par les numérations exécutées sur plusieurs feuilles

¹ Pour les capsules qui présentent des stries et interstries longitudinales inégalement épaissies (*Orthotrichum*, *Encalypta* spp.), dont le tissu est en général fort différent, il sera nécessaire, le cas échéant, de distinguer l'indice des stries et celui des interstries.

(cinq au moins), prélevées sur des tiges différentes de l'exemplaire étudié; ils peuvent être considérés comme les indices moyens de ces exemplaires.

Les dimensions moyennes des cellules sont indiquées en μ .

Les mesures de l'indice ont été faites, dans la règle, sur les feuilles moyennes (bien vertes) de la tige; celles se rapportant à d'autres feuilles sont désignées par f. supér., f. infér., f. pch. (périchétiales), f. comales, etc. Les indices pour la membrane capsulaire [exothec.] sont entre crochets.

Les indices sans autre indication se rapportent aux cellules moyennes médianes du limbe foliaire; ceux relatifs aux autres zones sont entre parenthèses (cel. supér., apicales, infér., basil., alaires, auric., etc.). J'indique, entre parenthèses également, les minimum et maximum observés. L'indice 32×43 ; 730 (525-995) se lit donc: cellules moyennes médianes du limbe des feuilles moyennes de la tige, 32 sur 43 μ , 730 au mm^2 , minimum observé 525, maximum 995.

Pour une série d'individus appartenant au même type spécifique, le rapport de l'indice maximum à l'indice minimum est une mesure de la variation de l'indice; j'appellerai **coefficient de variation** ce rapport indice maximum: indice minimum.

Autres abréviations: Rabenh. Br. europ., B. H., Bryotheca helvetica, Br. fenn. V. F. Brotherus, Bryotheca fennica, Br. bohem. E. Bauer, Bryotheca bohemica, M. amer. bor., Sullivant et Lesquereux, Musci Americae borealis, M. Gall., Husnot, Musci Galliae, M. E. e., E. Bauer, Musci europaei exsiccati, Br. iber., P. Allorge, Bryotheca iberica, etc.

A. Acrocarpes.

Acaulon piligerum (Sion, B. H.) F. pch. 17×40 ; 1500. (cel. supér. 17×31 ; 1950) (1800-2100). (cel. infér. 20×80 ; 620).

Amphidium Mougeotii (Arolla, B. H.) $8,7 \times 10,5$; 11484 (9020-15060).

(B. H. 60) 9×10 ; 11016 (9192-16894).

(fo. gracilis) (B. H. 54) 9×9 ; 13800.

Andreaea alpestris (B. H.) F. pch. 10×15 ; 5715 (5055-6265) (cel. inf. $8,7 \times 24$; 5165) (4296-6600).

(Arolla, B. H.) F. pch. 10×10 ; 9130 (7700-10010) (cel. inf. $11,5 \times 83$; 2418) (2200-2638).